

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2022

Rapport n°9 : Recrutement d'agents contractuels pour congé maladie

Mme la Présidente explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer afin d'anticiper l'absence pour congé maladie d'un agent de la communauté de communes quel que soit son grade et sa fonction, ce que ne permettait pas la délibération précédente.